



*Chers élus et agents de notre département,  
Mesdames, Messieurs,*

L'Union des Maires de l'Oise indique son profond désaccord concernant la généralisation des scrutins de liste et l'application de la parité pour les élections municipales. Cette proposition, bien qu'animée de bonnes intentions, **se révèle irréaliste et inadaptée aux réalités des petites communes.**

Tout d'abord, il est essentiel de comprendre que l'imposition de scrutins de liste dans les petites communes aurait pour effet de politiser davantage les élections locales. Or, **ces dernières doivent rester avant tout un espace de proximité où les électeurs peuvent librement choisir les représentants qu'ils estiment les plus aptes à gérer les affaires de leur commune.** L'absence de seuil minimal pour l'application de cette mesure constitue une erreur majeure qui, en outre, **va à l'encontre des principes fondamentaux de la démocratie de proximité.**

De plus, cette proposition risque d'engendrer des problématiques de participation et de quorum au sein de certains conseils municipaux. En effet, **il est à craindre que certaines personnes se sentent contraintes d'accepter de figurer sur une liste électorale,** non pas par réelle motivation ou engagement, mais uniquement dans le but de se conformer à une législation perçue comme coercitive. Cette situation pourrait non seulement nuire à la qualité des débats au sein des conseils municipaux, mais également à l'efficacité de l'action municipale.

*Avec tout mon dévouement,*

*Monsieur Alain VASSELLE  
Président de l'Union des Maires de l'Oise*